

Réf. : PN/AM/VG/LG - n° 2024.122

NOTE AUX ETABLISSEMENTS n° 65.24

Je vous demande de bien vouloir porter à la connaissance du personnel de votre établissement la vacance du poste suivant :

1 Psychologue (1,00 E.T.P.)

C.M.P.P. Départemental – Site de Brive

Qualification/Formation :

- Titulaire d'un Master 2 en psychologie et du titre de psychologue
- Expérience professionnelle souhaitée auprès des jeunes enfants et adolescents en CMPP
- Formations aux approches recommandées dans le cadre des troubles neurodéveloppementaux exigée

Missions :

- Aider à la prise en compte et à la reconnaissance des personnes accompagnées dans leur globalité (conduite d'entretiens individuels, mise en place de groupes, réalisation d'observations, d'évaluations, de bilans, de suivis thérapeutiques)
- Réaliser des thérapies brèves, entretiens familiaux,
- Elaborer des projets personnalisés d'intervention en équipe pluridisciplinaire
- Rédiger des comptes rendus synthétiques et des bilans

Compétences :

- Aptitudes relationnelles à travailler en équipe pluridisciplinaire
- Ecoute active, capacité à mettre en confiance
- Esprit de synthèse et d'analyse
- Compétences rédactionnelles et d'organisation
- Bonne maîtrise des outils informatiques
- Maîtrise des tests psychologiques cognitifs

NOTE

D'INFORMATION

Fait à :

Date :

Secteur d'activités : Secteur médico-social

Nombre de salariés au sein de l'Association PEP 19 : 480 salariés

Temps de travail : 35h00 (1,00 E.T.P.)

Rémunération :

- Classification selon CCN 51
- Salaire de base : 2 372,44 € brut selon disposition conventionnelle
- Prime SEGUR : 238€ brut

Poste à pourvoir en CDI à compter du 06/01/2025

Candidatures à adresser à la Direction Générale des PEP 19, à l'attention de :

Monsieur le Responsable des Ressources Humaines
Les P.E.P. 19
23, rue Aimé Audubert - B.P. 23 - 19001 TULLE Cedex
E-mail : lespep19@lespep19.org

**Le Directeur Général des P.E.P. 19,
P. NOIRANT**

 SOLIDARITÉ  ÉGALITÉ  CITOYENNETÉ  LAÏCITÉ

www.lespep19.org


Les PEP 19
La solidarité en action